

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2021



Présents : M. SANS (proc), Mme GERARD (proc), M. RAMEAU, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mme DALLA-ZANNA, MM. ROQUEBERT, CELLIER, EVIN, Mmes COURTOUX (proc), SANDY (proc).

Absents excusés : Mme AIMONE-CAT(Proc. Mme GERARD)
Mme GRANGÉ (Proc. Mme SANDY)
M. DESHONS (Proc. M. SANS)
Mme AGUILA (Proc. Mme COURTOUX)

Secrétaire de séance : Mme GERARD

Ouverture de la séance à 19 Heures 10.

ORDRE DU JOUR

- Le compte rendu de la séance du 4 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que quatre points supplémentaires seront rajoutés à l'ordre du jour (Points 6 – 7 – 8 – 9).

1° - Marchés d'assurance suite à appel d'offres. Désignation de la compagnie retenue

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres effectuée par la Société ARIMA qui avait été désignée pour effectuer ce travail. La compagnie la mieux disante, la SMACL, a présenté une offre d'un montant de :

22 718,76€ pour le Lot 1 « Dommages aux biens »

3 117,09€ pour le Lot 2 « Assurance des responsabilités et des Risques annexes »

2 872,04€ pour le Lot 3 « Assurance des véhicules et des risques annexes »

127,84€ pour le Lot 4 « Assurance Protection Fonctionnelle des Agents et des Elus ».

La compagnie SMACL a été retenue à l'unanimité des membres présents.

2° - Acquisition d'un bien sans maître revenant de plein droit à la Commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. La parcelle concernée est la parcelle cadastrée Section B Numéro 658. Le propriétaire est décédé depuis plus de trente ans. Aucun héritier ne s'est manifesté. Une enquête a été réalisée auprès des services du cadastre et des contributions foncières. Ce bien peut revenir de plein droit à la Commune.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée l'autorisation d'engager la procédure nécessaire à l'acquisition de ce bien qui présente des nuisances pour le voisinage.
Autorisation donnée à l'unanimité des membres présents.

3° - Annulations et régularisations de loyers communaux suite à la période COVID

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée des loyers avaient été suspendus ou annulés pour les commerçants de la Commune demeurés sans activité ou en baisse d'activité pendant la période de confinement. La Trésorière demande aujourd'hui de régulariser cette situation.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.

4° - Demande de création d'un poste de magistrat pour les mineurs à ST GAUDENS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité pour soutenir une demande de création d'un poste de magistrat pour les mineurs à ST-GAUDENS. Ces affaires sont aujourd'hui traitées à TOULOUSE : la distance et le temps de traitement des dossiers, dans un contexte de saturation de la justice, font courir un risque important aux mineurs concernés qui ne peuvent être protégés dans l'urgence.

La création d'un poste de magistrat à St-Gaudens est soutenue à l'unanimité des membres présents pour une justice pour tous et pour toutes.

5° - Projet de centrale photovoltaïque sur la Commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été contacté par la Société WPD qui souhaiterait implanter un champ photovoltaïque sur la parcelle communale cadastrée Section B Numéro 496 Lieudit Bousquet. Ce projet viendrait en continuité d'un champ implanté sur la Commune de Mancieux. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer le bail emphytéotique sachant que cette parcelle est impactée par la zone CEVESO et est inutilisable.

Autorisation lui est donnée à l'unanimité des membres présents.

6° - Modification du PLU

Monsieur le Maire présente les raisons pour lesquelles le Plan Local d'Urbanisme doit faire l'objet d'une modification simplifiée. Cette modification, qui fera l'objet d'une mise à disposition du public pendant un délai d'un mois minimum, concerne le secteur 1AU de Pentens. Il demande l'autorisation d'engager la procédure.

Autorisation lui est donnée à l'unanimité des membres présents.

7° - Acceptation indemnisation dégâts des eaux Studio Maison de la Santé

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite aux dégâts des eaux du studio de la Maison de la Santé la Compagnie d'assurance propose une indemnisation d'un montant de 1 289.40€ et nous demande d'accepter cette indemnité.

Indemnité acceptée à l'unanimité des membres présents.

8° - Réfection éclairage de l'ALAE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de remplacer le système d'éclairage de l'ALAE qui est défectueux. Il conviendrait de le remplacer par des dalles LED plus économiques. L'entreprise ERD fournirait cette prestation pour un montant HT de 3 677€. Monsieur le Maire précise qu'une aide financière du Conseil Départemental peut être sollicitée.

Devis accepté à l'unanimité des membres présents.

9° - Installation des défibrillateurs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'acquisition de plusieurs défibrillateurs à placer dans divers points de la Commune. Cette installation nécessite une alimentation électrique. Un devis a été demandé à l'Entreprise ERD qui fournirait cette prestation pour la somme de 2 494€ HT.

Devis accepté à l'unanimité des membres présents.

10° - Un point est fait sur tous les chantiers en cours :

- Ecoles et Isolation à 1€ dans certains logements et bâtiments communaux.
- Présentation du rapport d'évaluation du passage piéton expérimental FLOWELL

11° - Point sur les festivités de fin d'année

En raison de la recrudescence de la pandémie, toutes les festivités de fin d'année sont annulées sauf le spectacle de Noël des enfants des Ecoles.

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du courrier de la Fédération Française d'Equitation : Lucile MERLY RAMEAU a obtenu la 3^e place dans la discipline « Para dressage » au Championnat de France d'Equitation.
- M. FAJERWERG, administré de la commune et ancien conseiller municipal, a obtenu les palmes académiques.
- Point sur les illuminations de Noël.
- France Services : un accompagnement aux démarches administratives à Cazères (05.62.01.48.59) et à Rieumes (09.67.51.89.96)
- Projet d'installation d'un distributeur de billets et d'un récupérateur de piles et d'ampoules : à étudier l'année prochaine
- Piétonnier de l'avenue des Caussades au rond-point d'Aurignac : une étude sera engagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.

Fait à BOUSSENS, le 3 décembre 2021

Le Maire,
Christian SANS

